

FORMATION INITIALE BENEVOLES

Dans l'offre de formations proposée par l'Institut Régional de Formation du Football (IR2F) tout au long de la saison, on y retrouve également les formations initiales à l'arbitrage spécifiques pour les bénévoles de club.

Une formation de 6h mise en place par les Districts est dispensée afin de devenir « **Arbitre de Football Bénévole** ». Le candidat arbitre doit-être majeur, licencié dans un club et souhaiter se former à l'arbitrage afin d'officier sur les rencontres dans son club. Suite à sa certification, il aura priorité pour arbitrer des **rencontres de son club** en cas d'absence d'arbitre officiel désigné. Le module est commun pour les arbitres centraux et les assistants, exceptés sur la partie "ateliers terrains" qui est distincte.

PARTIE THEORIQUE

Etude de la loi 3 "Joueurs" : 15 minutes

Etude de la loi 5 "Arbitre" : 45 minutes

Etude de la loi 11 "Hors-Jeu" : 45 minutes

*Etude de la loi 12 "Fautes et Incorrections" :
15 minutes*

Etude de la loi 13 "Coup Francs" : 30 minutes

ATELIERS EN SALLE

Travaux de groupes : 30 minutes

Les Fautes de mains

Les Fautes de dernier défenseurs

Les Fautes de duels

*Restitution des travaux de groupe : 45
minutes*

*Etude des "placements et déplacements" : 30
minutes*

ATELIERS SUR LE TERRAIN

ATELIERS ARBITRE CENTRAL : 60 minutes

La prise de décision : Cartons

La prise de décision : Penalty

La gestuelle

*ATELIERS ARBITRES ASSISTANTS : 60
minutes*

Le jugement du hors jeu filmé

La passe à 10 du hors jeu

Les signalisations

TESTS - EVALUATIONS

QUIZ VIDEO : 15 minutes

10 questions vidéos

TEST THEORIQUE : 30 minutes

10 questions lois du jeu (QCM)

ATTESTATION DE FORMATION AU TERME DE LA FORMATION.
FRAIS D'INSCRIPTION 30 € POUR LES 7 HEURES DE FORMATION + FRAIS DE REPAS.